

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01669 Numéro SIREN : 513 674 978 Nom ou dénomination : ALPHA-DIRECT
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt 15904

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée au capital de 33 300 euros
Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou – 91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCE EVRY

Comptes annuels

Et Annexes

De l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

Instructions pour signature :

Céline QUATTRUCCI / Mention manuscrite « Certifiés conformes » & signature sur la page unique.

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	49 515	48 608	907	1 967
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 045 102	1 925 416	119 685	175 168
Autres immobilisations corporelles	6 922 590	5 224 564	1 698 026	2 074 719
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	8 863		8 863	120 821
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 000		10 000	10 000
Créances rattachées aux participations	343 300		343 300	106 400
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	151 205		151 205	151 182
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 530 575	7 198 589	2 331 986	2 640 257
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	15 814		15 814	11 111
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 823 137		1 823 137	1 837 328
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	<i>10 335</i>		<i>10 335</i>	
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	185 648	473	185 175	167 606
Autres créances	6 336 608		6 336 608	5 872 462
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	454 212		454 212	431 173
Charges constatées d'avance (3)	21 457		21 457	24 729
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 847 211	473	8 846 738	8 344 408
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	18 377 786	7 199 062	11 178 724	10 984 665
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 824 264	5 430 264

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	33 300	33 300
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	3 700	3 700
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 057 773	3 346 456
Subventions d'investissement	379 468	711 317
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 474 242	4 094 773
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 643	23 434
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 643	23 434
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	99 447	53 271
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		446 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	2 681 797	2 191 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	707 112	1 269 818
Autres dettes	24 988	165 855
Produits constatés d'avance	3 172 749	2 739 295
TOTAL DETTES	747	
Ecarts de conversion passif	6 686 839	6 866 457
TOTAL GENERAL	11 178 724	10 984 665
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 171 679	3 182 731
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 515 161	3 683 726
(3) Dont emprunts participatifs	99 447	53 271
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	32 275 610		32 275 610	34 778 493
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	159 410		159 410	96 322
Chiffre d'affaires net	32 435 020		32 435 020	34 874 815
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			22 185	4 658
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			37 988	135 624
Autres produits			7 774	9 424
Total produits d'exploitation (I)			32 502 967	35 024 521
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			23 710 877	25 420 744
Variations de stock			14 191	70 375
Achats de matières premières et autres approvisionnements			100 823	108 568
Variations de stock			-4 703	-1 969
Autres achats et charges externes (a)			3 256 866	3 043 103
Impôts, taxes et versements assimilés			458 816	554 525
Salaires et traitements			2 881 076	2 912 893
Charges sociales			909 418	917 344
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			734 392	716 290
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			473	315
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			17 643	23 434
Autres charges			16 162	9 505
Total charges d'exploitation (II)			32 096 035	33 775 129
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			406 932	1 249 392
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			71 900	48 700
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 391	1 807
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			74 291	50 507
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			33 491	43 424
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			33 491	43 424
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			40 800	7 084
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			447 732	1 256 476

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		95
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		95
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	171	6 287
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	171	6 287
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-171	-6 192
Participation des salariés aux résultats (IX)		172 709
Impôts sur les bénéfices (X)	68 093	366 257
Total des produits (I+III+V+VII)	32 577 259	35 075 123
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 197 790	34 363 806
BENEFICE OU PERTE	379 468	711 317
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	129 133	111 248
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		-95
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		330
(3) Dont produits concernant les entités liées	71 900	48 700
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	32 000	42 900

ETATS FINANCIERS

2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ALPHA DIRECT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 11 178 724 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 379 468 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 515			49 515
Immobilisations incorporelles	49 515			49 515
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 018 389	26 713		2 045 102
– Installations générales, agencements aménagements divers	6 440 343	255 071		6 695 414
– Matériel de transport	1 539			1 539
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	206 265	19 372		225 637
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	120 821	106 351	218 310	8 863
Immobilisations corporelles	8 787 357	407 507	218 310	8 976 555
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	116 400	343 300	106 400	353 300
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	151 182	24		151 205
Immobilisations financières	267 582	343 324	106 400	504 505
ACTIF IMMOBILISE	9 104 454	750 831	324 710	9 530 575

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
– Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS MARCHE FRAIS DRIVE 93250 VILLEMOMBLE	90 000	-335 843	11,10	-323 200

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)					
– Participations (détenues entre 10 et 50 %)	10 000	10 000	343 300		
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 548	1 060		48 608
Immobilisations incorporelles	47 548	1 060		48 608
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 843 221	82 196		1 925 416
– Installations générales, agencements aménagements divers	4 385 370	643 176		5 028 546
– Matériel de transport	1 539			1 539
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	186 520	7 960		194 479
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 416 649	733 332		7 149 980
ACTIF IMMOBILISE	6 464 197	734 392		7 198 589

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 038 218 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	343 300		343 300
Prêts			
Autres	151 205		151 205
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	185 648	185 648	
Autres	6 336 608	512 344	5 824 264
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 457	21 457	
Total	7 038 218	719 449	6 318 769
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	542
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	11 055
Total	11 596

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	315	473	315	473
Total	315	473	315	473
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		473	315	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
créances clients	473
TOTAL	473

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 33 300,00 euros décomposé en 1 665 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	23 434	17 643	23 434		17 643
Total	23 434	17 643	23 434		17 643
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		17 643	23 434		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 686 839 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	99 447	99 447		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 681 797	2 681 797		
Dettes fiscales et sociales	707 112	707 112		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 988	24 988		
Autres dettes (**)	3 172 749	1 070	3 171 679	
Produits constatés d'avance	747	747		
Total	6 686 839	3 515 161	3 171 679	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	531 552
INTERETS COURUS A PAYER	3 532
CONGES A PAYER	234 292
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	73 007
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	13 970
FORMATION CONTINUE A PAYER	1 185
EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	12 988
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 783
ORGANIC TASCOM A PAYER	93 865
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	48 964
Total	1 015 139

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	21 457		
Total	21 457		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	747		
Total	747		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 910 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 102 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	97	
Ouvriers		
Total	102	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	290 106
Autres engagements donnés	
Total	290 106
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			393 644		393 644
Cumul exercices antérieurs			26 183		26 183
Dotations de l'exercice			79 820		79 820
Amortissements			106 002		106 002
Cumul exercices antérieurs			26 897		26 897
Exercice			81 062		81 062
Redevances payées			107 959		107 959
A un an au plus			84 142		84 142
A plus d'un an et cinq ans au plus			202 518		202 518
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			286 660		286 660
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			3 446		3 446
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			3 446		3 446
Montant pris en charge dans l'exercice			129 133		129 133

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 186 872 euros

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée au capital de 33 300 euros
Siège social : 12, rue du Poitou - ZAC de Maison Neuve
91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCS EVRY COURCOURONNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Bénéfice de l'exercice	379 468,36 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	4 057 773,36 euros
-------------------------------	--------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	4 437 241,72 euros
---	--------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 437 242 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices clos..



Certifié conforme
La Présidente

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée au capital de 33 300 euros
Siège social : 12, rue du Poitou - ZAC de Maison Neuve
91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCS EVRY COURCOURONNES

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Madame Céline QUATTRUCCI, Présidente non associée de la société ALPHA-DIRECT, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

- Une réduction du chiffre d'affaires (-7%),
- Une réduction du résultat d'exploitation (-67,43%) et du résultat net comptable (-46,65%).

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 n'a pas eu les mêmes conséquences bénéfiques que lors de l'exercice précédent, à savoir une augmentation substantielle du chiffre d'affaires.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture du dernier exercice, il est à noter une réduction importante de la consommation alimentaire de la clientèle liée tant à l'époque post Covid-19 qu'à l'augmentation générale des produits alimentaires entraînant des changements de comportement dans la consommation alimentaire de la clientèle.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de lutter contre les défections des clients par une pratique plus attractive de la politique des prix et d'éviter par ailleurs tout gaspillage augmentant substantiellement les charges de la société.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre



et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		X						X				
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)		2 281 524	196 776	13 900	5 753	2 497 955.		5 010	4 035	1 016	174 586	184 649
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)		7,037%	0,606%	0,042%	0,017%	7,702	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X							0,021%	0,016%	0,004%	0,732%	0,775%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

Cec

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 32 435 020 euros contre 34 874 815 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -7,00%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 67 947 euros contre 149 706 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -54,61%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 23 821 188 euros contre 25 597 718 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,94%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 256 866 euros contre 3 043 103 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,02%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 458 816 euros contre 554 525 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,26%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 881 076 euros contre 2 912 893 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -1,09%.

Le montant des charges sociales s'élève à 909 418 euros contre 917 344 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,86%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 752 508 euros contre 740 040 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,68%.

Le montant des autres charges s'élève à 16 162 euros contre 9 505 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 70,03%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 32 096 035 euros contre 33 775 129 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,97%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 406 932 euros contre 1 249 392 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -67,43%.

Compte tenu d'un résultat financier de 40 800 euros (7 084 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 447 732 euros contre 1 256 476 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -64,37%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -171 euros contre -6 192 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 97,24%.



L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 68 093 euros contre 366 257 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -81,41%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde ainsi par un bénéfice de 379 468,36 euros contre un bénéfice de 711 317,36 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -46,65%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 11 178 724 euros contre 10 984 665 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,77%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 379 468,36 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	379 468,36 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	4 057 773,36 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	4 437 241,72 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 437 242 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 474 242 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.



Rémunération de la Présidente

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération de la Présidente.

AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILÉS AUX SALARIÉS AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Nous vous informons qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de l'associée unique.

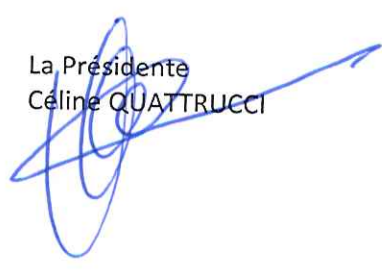
Nous vous proposons en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Brétigny-sur-Orge
Le 20 mai 2022

La Présidente
Céline QUATTRUCCI



ALPHA-DIRECT

Société par actions simplifiée au capital de 33.300 euros

Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

R.C.S. EVRY 513 674 978

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

ALPHA-DIRECT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'associé,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALPHA-DIRECT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 mai 2022.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social